



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de CREATION
Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre
Délégation de Meurthe & Moselle - Vosges
FNAPOG 54-88

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE FNAPOG 54-88
5 DECEMBRE 2018

Comme vous le savez, en profond désaccord depuis plusieurs mois, plusieurs délégations ont décidées, après discussions et échanges de points de vue de quitter, non sans regrets, l'ANPNOGD Nationale.

Ces délégations souhaitant poursuivre la demande de Reconnaissance et Défense des Intérêts des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous les Conflits, se sont réunies en vue de la création d'une nouvelle entité nationale. Celle-ci a vu le jour officiellement par un dépôt des statuts à la préfecture de l'Aude le 8 novembre 2018 et parution au J.O. le 17 novembre 2018.

Cette Fédération s'intitule :

Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre

Un premier Conseil d'Administration a élu les membres du premier bureau lors de cette réunion jusqu'à la première assemblée générale.

Bureau National :

Présidente : Mme Anne CHALONS

Trésorier : Henri PATUREL

Secrétaire Générale : Mme Claude DAYON

Il a été voté le montant de la cotisation 2019 : soit 20 € par Adhérent.

Les membres du Conseil d'administration de la Délégation 54 ont donné leur accord afin que vous soit proposé de rejoindre cette nouvelle fédération, objet de cette Assemblée Générale Ordinaire de Création.

Les Statuts Nationaux et les Statuts de la Délégation 54-88 sont lus article par article, M. Lefebvre a répondu aux diverses questions posées et à l'unanimité des personnes présentes et représentées, les statuts ont été votés et de ce fait ces personnes adhèrent à la nouvelle entité.

La délégation des Vosges a souhaitée se joindre à nous et donc la nouvelle entité départementale s'intitulera :

Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre
Délégation Meurthe & Moselle - Vosges
FNAPOG 54 - 88

Dans l'attente de la prochaine assemblée générale qui élira les membres du Conseil d'Administration, les personnes suivantes sont nommées pour suivre l'administration de la nouvelle fédération départementale.

Président : M. André LEFEBVRE
Trésorier : M. WECKERLE-LEMAIRE Emile
Secrétaire Général : M. Jean-Pierre SION
Secrétaire Générale Adjointe : Mme Dominique JANNY

La séance est levée à 17H45 et chacun est invité à un moment de convivialité.

Jean-Pierre SION
Secrétaire Général
FNAPOG 54 - 88

PJ - Liste des émargements